

[Sans-Papiers] Des solutions en vue pour l'apprentissage sur les plans vaudois et suisse

---

## 24 Heures

Mercredi 30 novembre 2011

### **Grand Conseil Majorité d'élus en faveur d'apprentis sans papiers**

**A 67 contre 62, les députés veulent que le Conseil d'Etat intervienne à Berne. Objectif: l'accès des jeunes clandestins à l'apprentissage**

Lise Bourgeois A une courte majorité, le Grand Conseil est entré hier en matière sur l'initiative des députés Jean-Michel Dolivo et Serge Melly (A Gauche toute! / radical) en faveur des jeunes sans-papiers. Leur idée consiste à forcer le Conseil d'Etat à intervenir auprès des Chambres fédérales pour obtenir une base légale à l'apprentissage des clandestins. Une proposition qui vient appuyer la municipalité de Lausanne, qui entendait engager des apprentis clandestins, et une motion déjà acceptée par les Chambres fédérales. Le gouvernement n'en a aucune envie. Hier, Philippe Leuba, en charge du dossier, a vivement plaidé pour que les députés renoncent à cette idée dont la réalisation sera «particulièrement difficile». «Nous sommes à la limite du droit. Or, nous voulons une vraie solution pour ces jeunes. Leur permettre de suivre un apprentissage sans leur autoriser un accès au marché du travail est inadmissible», juge le magistrat. La gauche estime au contraire que c'est offrir la possibilité à des jeunes de se former avant de retourner au pays avec un bagage. Parmi les outsiders de la droite, la radicale Christa Calpini, pharmacienne, a témoigné qu'elle avait coutume d'engager des apprentis. Elle reçoit donc régulièrement des élèves en stage. «Or, actuellement je ne peux pas engager un sans-papiers. C'est injuste, car ces enfants sont dans une situation inextricable dont ils ne sont pas responsables.» **Inégalité de traitement** Parmi les opposants, l'UDC Claude-Alain Voiblet a relevé l'ambiguïté de la situation: «Un jeune pourrait être accueilli en apprentissage d'un côté et de l'autre se faire arrêter par la police.» Mais, pour la gauche, la contradiction est ailleurs: les clandestins sont admis dans les écoles, les gymnases, les universités et les écoles professionnelles. Il y a donc inégalité de traitement. Philippe Leuba craint que si les Chambres se mettent à légiférer, elles finissent par poser des contraintes qui rendraient la situation plus restrictive qu'aujourd'hui. Il n'a pas été entendu. La suite du premier débat aura lieu courant décembre.

**LE COURRIER**

Mercredi 30 novembre 2011

## Apprentissage des sans-papiers

### Une courte majorité du Grand Conseil demande aux Chambres de légiférer

(ATS) **Le Grand Conseil** vaudois soutient l'accès à l'apprentissage pour les jeunes sans-papiers. Dans un vote serré, il a accepté hier d'entrer en matière sur une initiative cantonale qui demande aux Chambres fédérales de légiférer dans ce domaine. Au terme d'un débat animé, saucissonné sur trois séances, le parlement a soutenu ce projet par 67 voix contre 62. Mais le résultat n'est pas encore définitivement acquis, car un deuxième débat est nécessaire. Socialistes, Verts et A Gauche toute!, soutenus par une partie de l'Alliance du centre et quelques députés de droite, ont longuement bataillé pour faire passer cette initiative cantonale. Le texte demande à la Confédération de rédiger les bases légales nécessaires pour permettre aux sans-papiers de suivre un apprentissage. **La motion** de Luc Barthassat (pdc/GE), votée en 2010 par le Conseil national, est «quasiment impossible à mettre en œuvre. Elle conduit à une impasse car elle ne demande pas une modification de la base légale», a expliqué à la tribune Cesla Amarelle (ps). «Il faut changer la loi pour donner à ces jeunes un avenir autre que la rue ou le marché noir», a relevé le radical Serge Melly. «Nous devons trouver une solution pour des jeunes qui sont discriminés», a lancé le socialiste Michel Renaud. Le conseiller d'Etat Philippe Leuba a rappelé que le canton avait tenté de trouver une solution pragmatique à ce problème «particulièrement difficile». Les jeunes sans statut légal peuvent suivre les cours des gymnases et des écoles professionnelles, mais pas entrer en apprentissage, qui relève du droit du travail. «On ne peut pas dire à un jeune: fais un apprentissage mais tu ne travailleras jamais», a relevé le conseiller d'Etat. Il s'est opposé à ce texte qui ne «sert strictement à rien, car les autorités compétentes à Berne sont déjà saisies». Pire, cette initiative pourrait déboucher sur le contraire du but recherché. «Il n'est pas exclu que les Chambres fédérales adoptent une législation contraignante, qui pourrait mettre en péril la solution vaudoise», a-t-il déclaré. **La droite**, UDC en tête, a vertement critiqué «le pari de l'illégalité» lancé par la municipalité lausannoise, qui avait mis ouvertement le problème sur la table. «Engager un apprenti sans titre de séjour est contraire au droit fédéral», a rappelé l'UDC Claude-Alain Voiblet, qui a accusé la gauche de vouloir «ouvrir la porte à la régularisation de tous les sans-papiers».

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

### Accès à l'apprentissage des sans-papiers: solution en vue

**IMMIGRATION** | La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga s'est exprimée devant la presse à l'issue d'une visite de trois jours à Genève.

## **Elle compte présenter prochainement un projet relatif à l'apprentissage pour les jeunes sans-papiers.** ATS | 02.12.2011 | 12:45

La question de l'accès à l'apprentissage pour les jeunes sans-papiers devrait rapidement trouver une réponse. «Je compte présenter un projet au début de l'année prochaine», a déclaré vendredi à Genève la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga.

«Nous avons la volonté de trouver une solution», a affirmé la ministre lors d'un point de presse. Une motion du conseiller national genevois Luc Barthassat, demandant l'accès à l'apprentissage pour les jeunes clandestins ayant effectué leur scolarité en Suisse, a déjà été acceptée par le Parlement fédéral.

Mme Sommaruga s'est exprimée devant la presse à l'issue d'une visite de trois jours dans le canton de Genève. La cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP) a rencontré les autorités du bout du lac et discuté avec elles d'une série de dossiers touchant aussi bien l'immigration et que la sécurité.

### **Balade aux Pâquis**

La conseillère fédérale a profité de son escale genevoise pour suivre le travail des gendarmes aux Pâquis. Elle a avoué avoir été «impressionnée» par le grand nombre d'appels reçus au poste de police. La conseillère fédérale s'est aussi baladée le soir dans le quartier chaud de Genève, avant de regagner son hôtel.

Questionnée sur les trafiquants de drogue qui hantent les rues des Pâquis une fois la nuit tombée, Mme Sommaruga a admis n'avoir pas fait de mauvaises rencontres. Pour prendre réellement la température, «il aurait fallu que je sorte incognito, or, lors de ma promenade, j'étais bien accompagnée», a relevé la ministre.

Mme Sommaruga a également été positivement marquée par la Genève internationale, dont les activités constituent un atout unique pour la Suisse. «J'ai eu notamment des entretiens avec des représentants de pays d'Afrique en marge du Forum mondial sur la migration et le développement».

Les autorités genevoises ont beaucoup apprécié la visite de la conseillère fédérale. «Nous avons pu lui présenter les réalités du terrain et évoquer avec elles un certain nombre de dossiers comme la régularisation des sans-papiers ou la réadmission par leur pays de personnes indésirables en Suisse», a relevé le président du Conseil d'Etat genevois Mark Muller.

**Source URL (Extrait le 02.12.2011 - 13:07):**

<http://www.24heures.ch/actu/suisse/acces-apprentissage-papiers-solution-vue-2011-12-02>